

NICOLAS FELGER

Conditions Générales de Vente (CGV) Aventure en Montagne « Osez l'impossible »

1. Informations Générales sur le Vendeur

Nicolas Felger Group SARL
57 rue Victor Schoelcher - 68100 Mulhouse

aventures@nicolasfelger.com

Numéro de TVA intracommunautaire : FR47948805932

Numéro d'inscription au RCS : 948 805 932

2. Caractéristiques Essentielles du Produit

L'aventure “**Osez l'Impossible**” est une expérience de dépassement de soi de 3 jours et 2 nuits dans le Haut Atlas marocain. Les participants graviront le sommet du Mont Toubkal, le point culminant d'Afrique du Nord à 4 165 mètres, dans un cadre propice à la transformation personnelle et à la découverte de son potentiel.

3. Prix et Modalités de Paiement

- **Prix** : 1.490€ TTC par participant, hors transport aérien.
- **Paiement** : Un acompte de 50% est demandé pour confirmer la réservation, avec le solde dû une semaine avant le départ de l'aventure.
- **Réductions et Escomptes** : Aucun escompte n'est applicable.
- **Retard de paiement du solde** : En cas de non-paiement du solde dans les délais requis (au plus tard la veille du départ), le participant ne sera pas accepté pour l'aventure et perdra son acompte, conformément aux conditions d'annulation détaillée à l'article 4.

Ce prix inclut :

- 3 nuitées d'hébergement : 2 nuits en Riad (1.750 m) et 1 nuit en refuge (3.207 m)
- Pension complète : L'ensemble des repas (hors alcool et hors extra perso) - du dîner du jeudi soir au déjeuner du dimanche midi
- Transfert aéroport Marrakech <> Riad Imlil
- Matériel technique de montagne (Bâtons/Crampons/Piolet/Lampe frontale)
- 3 guides de haute montagne (présents toute l'ascension)
- 1 mulet avec porteur en cas de besoin (montée & descente)

Ce prix n'inclut pas (à la charge du participant) :

- Transport aller/retour entre votre lieu de résidence et Marrakech (aéroport).
- Boissons alcoolisées (Pour la dernière soirée, déconseillé avant et pendant l'ascension)
- Extra personnels (Boissons, chocolats, confiseries, charcuteries, autres, etc ...)
- Votre tenue complète de montagne (Vestes, pantalons, chaussures, gants, bonnets, gants, sac à dos)
- Sac de couchage pour dormir dans le refuge le samedi soir

3. Prérequis pour les Participants

Les participants doivent remplir les conditions suivantes pour participer à l'aventure :

- Être majeur ou, pour les mineurs de plus de 16 ans, être accompagné d'un adulte responsable légal.
- Ne pas être enceinte et ne présenter aucun risque de santé pouvant compromettre la sécurité en montagne.
- Fournir au plus tard 48h avant le départ un certificat médical de moins de 3 mois attestant de leur aptitude physique pour la pratique de la haute montagne, ainsi que le [questionnaire médical](#) complété et signé.

En cas de non-fourniture de ces documents AU PLUS TARD 48H AVANT LE DÉPART DE L'AVENTURE, le participant ne pourra pas prendre part à l'aventure et ne sera pas remboursé.

4. Conditions d'Annulation et de Remboursement**Annulation par le Participant :**

- **Jusqu'à 60 jours avant le départ** : Annulation sans frais, remboursement total de l'acompte.
- **Entre 60 et 30 jours avant le départ** : Remboursement de 50% des sommes versées.
- **Dans les 30 jours précédant le départ** : Aucun remboursement.

Annulation par l'Organisateur :

- En cas d'annulation de l'aventure (nombre insuffisant de participants, événements imprévus), les participants peuvent choisir entre un report de l'aventure aux dates proposées ou un remboursement intégral.
- En cas d'annulation de l'ascension pour des raisons climatiques ou de sécurité, une activité de substitution sera proposée pour garantir la sécurité des participants. Les décisions de modification pour la sécurité sont finales et ne peuvent être contestées et ne donnent pas droit à remboursement.

5. Exécution du Contrat et Réclamations

La réservation est confirmée dès réception de l'acompte de 50%. Un email de confirmation avec les détails de l'aventure et la liste de l'équipement nécessaire sera envoyé.

Pour toute réclamation, les participants peuvent nous contacter à aventures@nicolasfelger.com , et une réponse sera fournie dans les 7 jours ouvrés.

6. Délai de Rétractation

Les participants disposent d'un droit de rétractation de 14 jours après leur réservation, sauf si l'activité a lieu dans ce délai.

Pour exercer ce droit, une demande par email doit être envoyée à aventures@nicolasfelger.com en utilisant [le formulaire de rétractation](#) disponible.

Une fois informé de la rétractation, l'organisateur dispose de 14 jours pour rembourser les sommes versées sauf pour les activités non éligibles au droit de rétractation.

En effet, le droit de rétractation n'est pas applicable aux activités de loisirs fixées à une date fixe et précise conformément aux dispositions légales. Les prestations de services de loisirs fournies à une date déterminée, ainsi que celles pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation, ne sont pas remboursables.

7. Médiation de la Consommation

En cas de litige non résolu à l'amiable, les participants peuvent recourir à un médiateur de la consommation auprès de :

Alsace médiation
5 Pl. du Général André Hartemann, 68000 Colmar
www.alsace-mediation.fr

8. Garanties Légales

Garantie de Conformité :

La prestation est couverte par la garantie légale de conformité, conformément aux articles L217-4 et suivants du Code de la consommation. Cette garantie assure que l'aventure proposée est conforme aux descriptions et aux engagements pris par l'organisateur.

Toutefois, la garantie de conformité ne s'applique pas aux ajustements ou modifications de l'itinéraire et des activités qui pourraient être décidés pour des raisons de sécurité ou en raison d'imprévus climatiques.

En cas de non-conformité autre que ces modifications liées aux impondérables, les participants peuvent demander une correction ou, si cela n'est pas possible, un remboursement partiel ou total selon la situation.

9. Assurances et Responsabilités

Les participants sont encouragés à souscrire une assurance personnelle couvrant les risques inhérents aux activités de montagne.

La responsabilité de l'organisateur est limitée au minimum légal, et toutes décisions pour raisons de sécurité sont définitives.

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle et exploitation auprès de la compagnie HISCOX SA (Hiscox France - 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris / 01 53 21 82 82 / R.C.S. Paris 833 546 989) avec les garanties suivantes :

TABLEAU DES GARANTIES ET DES FRANCHISES

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS LIVRAISON	
Plafond des garanties	100 000 € par sinistre et par année d'assurance
Incluant les sous-plafonds suivants :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	100 000 € par sinistre et par année d'assurance
Franchise sur tous dommages	0 € par sinistre
Franchise sur tous dommages corporels	0 € par sinistre

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

Par année d'assurance	Illimité
Par litige	50 000 €

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITÉ CIVILE EMPLOYEUR

Plafond des garanties	8 000 000 € par sinistre
Incluant les sous-plafonds suivants :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000 € par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000 € par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000 € par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000 € par sinistre
- Vol par préposés	30 000 € par sinistre
Franchise sur tous dommages	0 € par sinistre
Franchise sur tous dommages corporels	0 € par sinistre

Les garanties prévues par la présente police sont applicables dans le monde entier (sauf USA/Canada). Les activités dans l'Atlas marocain sont donc couvertes.

10. Modifications de l'Aventure

L'itinéraire et la durée de l'aventure peuvent être ajustés pour des raisons climatiques ou de sécurité. Ces changements visent à garantir la sécurité et le confort des participants. Aucune réclamation ne sera acceptée concernant des décisions prises dans l'intérêt de la sécurité et aucune compensation ou remboursement ne sera accordé.

11. Sécurité et Équipements

- **Équipements fournis** : Matériel de montagne spécifique (bâtons, crampons, piolet, lampe frontale).
- **Équipement personnel à prévoir** : Les participants doivent se munir d'une tenue et d'un équipement adapté (vêtements techniques, sac à dos, protection solaire...), en accord avec la [liste complète](#) fournie avant le départ.
- **Briefing de Sécurité** : Un briefing obligatoire sera donné avant l'ascension pour expliquer les consignes de sécurité et les pratiques de base.
- **Guides de haute montagne** : 2 à 3 guides (selon le nombre de participants) seront présents tout au long de l'ascension pour garantir la sécurité des participants.

12. Aspects Logistiques

- **Transport** : Le transport aérien jusqu'à l'aéroport de Marrakech est à la charge du participant. Les transferts de Marrakech vers Imlil sont inclus dans le prix.
- **Repas et Hébergement** : La pension complète est assurée pour la durée de l'aventure, avec des repas adaptés aux conditions en montagne. Les boissons alcoolisées et extras personnels sont à la charge du participant. En cas d'allergies ou intolérance, le participant devra avertir l'organisateur minimum 15 jours avant le début de l'aventure afin que, dans la mesure du possible et sans en avoir l'obligation, celui-ci puisse prévoir des alternatives respectant le régime du dit participant.

13. Loi Applicable et Tribunal Compétent

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. Tout litige découlant des présentes CGV, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français. En cas de litige, il sera traité au tribunal de Mulhouse.

14. Confidentialité des Données

Conformément au RGPD, les informations des participants sont collectées pour l'organisation de l'aventure. Elles sont accessibles aux seuls organisateurs, et chaque participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification et de suppression en contactant aventures@nicolasfelger.com.